



ENSEMBLE INSTRUMENTAL DU CO DE LA GRUYERE

ELEVES DU CO DE BULLE

Chers parents, chères musiciennes, chers musiciens,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir diverses informations concernant la saison 2024 / 2025 de l'ensemble instrumental du CO de la Gruyère.

La participation à l'ensemble instrumental permet de vivre la musique autrement, par la pratique et la participation à divers projets musicaux. Cela implique que l'élève suivra son cours de musique à travers sa participation à l'ensemble instrumental. L'ensemble instrumental regroupe, pour ses projets, les élèves des CO de Bulle, La Tour-de-Trême et de Riaz.

Nous exigeons un engagement exemplaire de chacun et une participation à toutes les répétitions ainsi qu'à toutes les prestations puisqu'il s'agit d'un cours officiel et non facultatif. Nous attendons donc de la part de tous les membres une attitude disciplinée et motivée.

La possibilité de participer à l'ensemble instrumental est offerte à tous les élèves qui jouent d'un instrument à vent (bois, cuivres), d'un instrument de percussion ou du tambour. Il s'agit d'un ensemble de type « harmonie ». Il est donc **obligatoire** de suivre des cours d'instrument pour participer à cet ensemble.

L'ensemble participe aux événements internes au CO (Noël, clôtures, autre...) et aux manifestations régionales telles que les fêtes de jeunes ou des girones des musiques de la Gruyère. Cette année, nous aurons même la chance de donner notre concert annuel dans le cadre de la fête cantonale des musiques fribourgeoises à Bulle au mois de mai.

La direction de l'ensemble est assurée par Yann Loosli et Lionel Chapuis.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux à l'ensemble instrumental pour vivre de grands moments de musique!

Yann Loosli
079 689 57 05

Lionel Chapuis
079 220 62 29





A vos agendas ! Merci d'ores et déjà de réserver les dates ci-dessous! Toutes les prestations sont évidemment obligatoires.

!!!Veillez noter qu'il ne sera pas accordé de jour Joker sur un jour de prestation ou de répétition générale, merci pour votre compréhension. !!!

- Inauguration nouvelle cour CO Bulle Vendredi 27 septembre 2024
- Journée musicale 1 Mardi 3 décembre 2024 (8h15-11h30)
- Marché de Noël à Bulle Jeudi 5 décembre 2023 (16h00-18h00)
- Fêtes de Noël des CO Vendredi 20 décembre 2023 (sur temps scolaire)
- Journée musicale 2 Lundi 31 mars 2025
- 20 ans + 1 CO de la Tour Ve. – Sa. 11-12 avril 2025 (horaire à définir)
- Concert annuel Vendredi 30 mai 2025
(Fête cantonale des musiques fribourgeoises à Bulle)
- Clôtures scolaires Vendredi 4 juillet 2025 (réserver la journée)

Répétitions hebdomadaires - 2 possibilités :

Lundi	11h55 – 12h45	Salle sous-sol sport
Mardi	11h55 – 12h45	Salle sous-sol sport

Première répétition : lundi 9 ou mardi 10 septembre

Les élèves seront inscrits au service de repas le jour de répétition. Les élèves qui habitent à proximité du CO et qui souhaitent rentrer manger à la maison sont priés de le mentionner dans les remarques.

Le moment de répétition de chaque membre sera fixé en fonction de ses disponibilités et deviendra définitif.

**Une séance d'information (sans instrument) aura lieu : mercredi 4 septembre à 9h50
(récréation) à l'aula**

Délai d'inscription : lundi 2 septembre

Nous restons bien entendu à votre disposition en cas de question. Nous vous remercions pour votre engagement et nous réjouissons de vivre de magnifiques moments de musique avec vous tous! A bientôt à l'ensemble instrumental !

Yann Loosli (direction à Riaz et Bulle)

079 689 57 05

Lionel Chapuis (direction à La Tour-de-Trême)

079 220 62 29



**DOCUMENT A RENDRE A L'ENSEIGNANT DE MUSIQUE DE SA PROPRE CLASSE
AU 2EME COURS DE MUSIQUE AVANT DE PARTIR POUR L'ETUDE**

**ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE LA GRUYERE
ELEVES DU CO DE BULLE**

Pour t'inscrire :

1. Inscription en ligne : les inscriptions se font sur le site du CO

[www.co-gruyere.ch/activités/ensembles musicaux/ensemble instrumental/lien
d'inscription](http://www.co-gruyere.ch/activités/ensembles%20musicaux/ensemble%20instrumental/lien%20d%27inscription)

**2. Compléter cette inscription papier et la rendre à l'enseignant de musique de ta
classe**

Délai : au plus tard lundi 2 septembre

A l'attention des parents et des élèves :

***Nous certifions avoir pris connaissance des informations concernant l'ensemble
instrumental et attestons que notre fils/fille participera durant cette année scolaire
à toutes les activités de l'ensemble instrumental***

Nom :

Prénom :

CO et Classe :

Nom du professeur d'instrument :

Lieu et date :

Signature de l'élève :

Signature des parents :

**L'inscription deviendra définitive uniquement à la réception de ce document signé
par les parents et l'élève !**